



Association des propriétaires du lac Duhamel, Mont-Tremblant

Procès-verbal

Réunion du 27 juillet 2019

Préparé par Laure de Gouyon

Membres du CA présents :

Denis Bonneau, administrateur

Maurice Giroux, président

Laure de Gouyon, secrétaire

Stéphane Lauzon, administrateur

Alain Lépine, vice-président

Jon Mandel, administrateur

Membres du CA absents :

Jocelyne Béland, trésorière

Alexandre Gelfusa, administrateur

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption du PV de la réunion du 19 mai 2019
3. Retour sur l'AGA
4. Redistribution éventuelle des postes
5. Cotisations et répartition des collectes
6. Bilan du début de la saison estivale (infractions, myriophylles, qualité de l'eau, etc.)
7. Lettres aux nouveaux propriétaires et aux agents d'immeubles
8. Achat de bouées
9. Zone d'intervention spéciale (ZIS) - inondations
10. Varia
 - a) Rencontre avec les propriétaires de bateaux le 29 juillet
 - b) Lavage des bateaux
 - c) Sondage demandé par M. Marcoux
 - d) Ponceau bloqué
11. Prochaine rencontre du CA
12. Clôture de la réunion

1. *Lecture et adoption de l'ordre du jour*

Ouverture de la réunion à 10 h 10, après constat du quorum. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Maurice Giroux et appuyée par Denis Bonneau.

Résolution 190727-01

2. *Lecture et adoption du PV de la réunion du 19 mai 2019*

Résolution 190727-02 proposée par Denis Bonneau et appuyée par Alain Lépine.

3. *Retour sur l'AGA*

Les membres du CA sont heureux que M. Marcoux ait assisté à l'AGA et soit intervenu. L'AGA s'est déroulée sans incident. Cependant, l'une des personnes dans la salle a rapporté aux membres du CA des propos qu'elle a jugés choquants de la part d'un autre membre de l'assemblée, concernant les membres du CA.

4. *Redistribution éventuelle des postes*

Les membres du CA décident de maintenir les postes antérieurs sans changement. Stéphane Lauzon, nouvellement élu, accepte de s'occuper du site du lac Duhamel et de répondre aux messages qui y sont envoyés.

5. *Cotisations et répartition des collectes*

Les membres du CA se répartissent les adresses en vue de la collecte de cotisations et de la distribution des étiquettes à apposer sur les embarcations.

6. *Bilan du début de la saison estivale*

Plusieurs infractions ont été constatées depuis le début de la saison. Certains propriétaires de bateaux puissants ne respectent toujours pas le code d'éthique, ni les règles de prudence et de vigilance imposées ou préconisées par les lois fédérales et les fabricants de bateaux.

La police a été appelée à plusieurs reprises, mais elle semble répugner à sanctionner les contrevenants. Jon Mandel, qui a porté plainte contre un autriverain pour non-respect des règles de sécurité (spotter), a été mis en garde par un voisin, qui lui a laissé entendre qu'il risquait de faire l'objet de rerésailles.

Les canards émettent régulièrement des signaux de détresse et les vagues obligent les poissons à nicher de plus en plus loin de la rive.

Il est impossible de s'assurer que tous les bateaux mis sur le lac ont été dûment lavés, d'autant que de plus en plus de chalets sont loués.

Tous les membres du CA ont constaté une prolifération des myriophylles cet été. De nombreux morceaux brisés se retrouvent sur la rive après le passage des bateaux à moteur. À l'œil nu, la clarté de l'eau a par ailleurs diminué.

7. Lettres aux nouveaux propriétaires et aux agents d'immeubles

Les membres du CA ont approuvé les modèles de lettre destinés aux Agents d'immeubles et aux nouveaux propriétaires. Alain Lépine en fera parvenir un exemplaire à tous les agents ayant une pancarte au bord du lac, puis aux nouveaux propriétaires, par courrier avec suivi.

8. Achat de bouées

Alain Lépine, Denis Bonneau et Jon Mandel vérifieront les prix des bouées de 15 pouces ou plus qui permettraient de mieux délimiter la zone sans vague. Il faudrait a priori en acheter deux, ainsi que quatre autres bouées pour délimiter temporairement une zone pour les sports plus rapides tant qu'ils sont autorisés.

9. Zone d'intervention spéciale (ZIS) – inondations

Denis Bonneau et Alain Lépine ont vérifié. Le lac ne fait pas partie des zones à risque d'inondation.

10. Varia

- a.) Maurice Giroux doit rencontrer Yanick Laporte et d'autres propriétaires de bateaux lundi 29 juillet à propos de leur conduite et du parcours de ski nautique. Les autres membres du CA disponibles se joindront à la réunion. M. Laporte n'étant pas membre de l'Association, il serait préférable que Karl Mansour soit présent à sa place.

- b.) Maurice Giroux a communiqué avec M. Marcoux la semaine dernière pour obtenir des panneaux sur l'obligation de laver les embarcations et les amendes imposées aux propriétaires de bateaux et aux personnes qui les laissent passer en cas d'infraction. La ville n'ayant pas de budget pour faire faire de tels panneaux, les membres du CA décident que l'Association fera faire ces panneaux à ses frais. Maurice Giroux communiquera avec la police et le maire pour discuter de la manière de faire appliquer le règlement et

s'informer du coût des pancartes. Alain Lépine mentionne que, sur le lac Chapleau, une personne assure la surveillance une heure par jour.

- c.) Les membres du CA sonderont les riverains, comme l'a demandé M. Marcoux sur la possibilité de retirer tous les bateaux à moteur non électrique.
- d.) Stéphane Lauzon mentionne qu'une calvette est bloquée et s'interroge sur la marche à suivre. Les autres membres du CA lui suggèrent de communiquer avec les Travaux publics.

11. Prochaine rencontre du CA

Les membres du CA se réuniront le dimanche 25 août.

12. Clôture de la réunion à 11 h 55

Résolution 190725-03 proposée par Alain Lépine et appuyée par Denis Bonneau